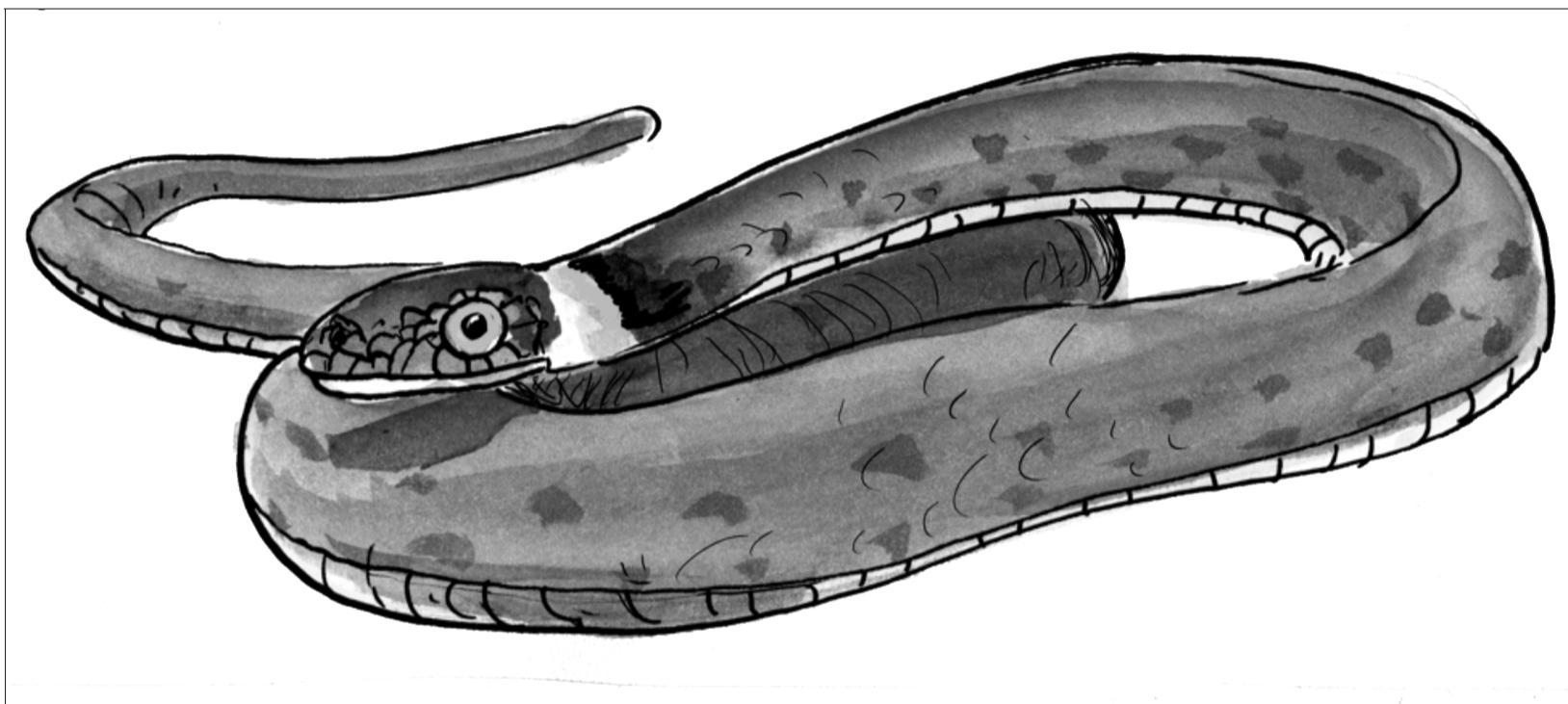


**L'ÉTÉ DE LA BIODIVERSITÉ.** A la découverte des milieux naturels de Bourgogne.

# Les mares, ces PME de la faune et de la flore



La couleuvre à collier, serpent totalement inoffensif que l'on rencontre même dans les petits plans d'eau. Dessin Gilles Macagno

Occupant de petites dépressions au sein de prairies ou cachées au cœur des forêts, les mares, milieux naturels riches, se font discrètes.

Souvent moins connues que bien d'autres zones humides (tourbières, marais, lacs ou fleuves), les mares sont néanmoins des écosystèmes originaux à la frontière des mondes aquatiques et terrestres.

Elles recèlent alors de multiples richesses et ont de multiples fonctions. Mares forestières, mares prairiales ou encore mares de village, elles sont présentes sur de nombreux territoires de notre région : Puisaye, Bresse,

Auxois, Charolais, Brionnais...

La mare est une étendue d'eau de faible profondeur, dont toutes les couches aquatiques sont soumises à l'action du rayonnement solaire. Alimentée par les eaux de pluie, le ruissellement ou les nappes phréatiques, elle peut être d'origine naturelle mais a le plus souvent été créée par l'homme.

## Réservoirs de vie

Selon la nature du sol, les conditions météorologiques mais aussi les usages qui en sont faits, elle peut parfois être temporaire.

Le sol et la végétation présentent alors des caractéristiques qui témoignent de la présence d'eau au moins

une partie de l'année.

Les mares ont de multiples vertus. Réservoirs de biodiversité, elles sont indispensables à la réalisation du cycle de vie de plusieurs espèces animales : grenouilles, crapauds, tritons, mais aussi d'espèces d'insectes comme les libellules ou certains coléoptères aquatiques.

Elles accueillent des groupements végétaux particuliers aux espèces parfois rares et menacées. Sources d'alimentation en eau, elles servent à l'abreuvement du bétail et quelquefois même à l'irrigation.

Filtres épurateurs grâce aux végétaux qui y puisent leur nourriture (nitrates, phosphates), elles jouent

**Comblées, abandonnées, polluées... 50 à 70 % des mares de notre pays ont disparu depuis les années 1950**

aussi un rôle hydraulique important. Véritables zones de stockage ou "éponges", elles participent à la recharge des nappes phréatiques et à la régulation des crues.

## Témoins de notre histoire rurale

Témoins de notre histoire agricole, forestière et rurale, elles constituent un lien avec les pratiques passées. Ancrées dans les territoires au plus proche des populations, elles sont également une partie de notre patrimoine commun.

Précieux supports pédagogiques et scientifiques, elles constituent de véritables outils pour la découverte de la biodiversité, des interactions entre les espèces et leurs milieux et l'impact que l'homme peut avoir sur eux.

Alors qu'elles remplissent de multiples fonctions, les mares sont trop souvent considérées comme inutiles : elles sont comblées, abandonnées, polluées... 50 à 70 % des mares ont disparu en France depuis les années 1950.

**EN SAVOIR PLUS** Pour participer à la préservation de la biodiversité en Bourgogne, contactez le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, chemin du Moulin des Etangs, 21 600 Fénay. Tél. : 03.80.79.25.99. [conservatoire@sitesnaturelsbourgogne.asso.fr](mailto:conservatoire@sitesnaturelsbourgogne.asso.fr)

Une question sur la nature en Bourgogne ? Consultez le site [www.bourgogne-nature.fr](http://www.bourgogne-nature.fr) ou envoyez un mail à l'adresse [contact@bourgogne-nature.fr](mailto:contact@bourgogne-nature.fr)

## LE RÉSEAU MARES DE BOURGOGNE

Le programme "Réseaux mares de Bourgogne" a été initié en 2008 par le Conservatoire des espaces naturels de Bourgogne, la Société d'histoire naturelle d'Autun, le Parc naturel régional du Morvan et le Conservatoire botanique national du Bassin parisien. Ce projet se propose d'améliorer la connaissance, la préservation et la sensibilisation de ces écosystèmes. Animé par le Conservatoire des espa-

ces naturels de Bourgogne, il est ouvert à tous. Partenariat, mutualisation et échanges y sont les maîtres mots. Si vous souhaitez participer à ce programme ou obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec le Conservatoire des espaces naturels de Bourgogne, Réseaux mares de Bourgogne, par mail sur [reseauxmares@sitesnaturelsbourgogne.asso.fr](mailto:reseauxmares@sitesnaturelsbourgogne.asso.fr) ou par téléphone au 03.80.79.25.99.



Dessin Gilles Macagno